

SNTRS



CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-IRSTEA

# *En bref...*

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 406 du 25 novembre 2015**

## **Déclaration liminaire du SNTRS-CGT aux groupes de travail de l'agenda social du MESR**

**Mardi 24 novembre 2015**

### **Pour de véritables négociations sociales au service des personnels de l'ESR !**

A l'occasion de la première réunion du premier groupe de travail de l'Agenda Social du MESR, le SNTRS- CGT tient à préciser les raisons de sa présence à ces groupes de travail et les conditions que nous exigeons pour qu'il y ait de véritables négociations sociales qui se traduisent par des avancées réelles pour les personnels de l'ESR.

Nous tenons tout d'abord à dire que ce dialogue social s'inscrit dans un contexte de gel budgétaire pour le ministère de l'ESR et pour les établissements et organismes concernés : budget de l'Etat « sanctuarisé » qui de fait est en baisse constante depuis plusieurs années, renouvellement très insuffisant de postes statutaires dans les organismes et augmentation continue de la précarité atteignant 30 à 40%, poursuite du gel du point d'indice des fonctionnaires, .... Vos marges de manœuvres sont donc faibles pour proposer une véritable revalorisation des rémunérations et des carrières des agents de l'ESR, pour garantir un plan pluriannuel de création de postes pourtant nécessaire pour pallier aussi bien l'augmentation du nombre d'étudiants que les besoins toujours croissants de recherche dans notre pays.

Nous tenons aussi à dire que si nous avons choisi de venir aux groupes de travail du ministère pour y porter les revendications des personnels de la recherche que nous représentons, nous ne pouvons pas nous contenter du cadre fixé par les fiches de cadrages présentées le 2 novembre 2015.

Nous souhaitons pour l'ensemble des groupes de travail, pouvoir élargir à la fois le périmètre prévu par les fiches de cadrages : par exemple, pour le groupe 2 sur la mobilité, ne pas examiner seulement les problèmes liés aux personnels de l'Enseignement Supérieur mais traiter également la mobilité au sein des EPST. Nous demandons à élargir les thèmes soumis au débat, nous demandons à élargir le cadre des fiches, nous revendiquons de vraies négociations.

Ainsi nous demandons que le débat sur les rémunérations soit élargi à l'ensemble de la politique salariale du ministère, en y incluant la nécessaire rénovation des grilles et la réparation urgente des inégalités entre les personnels de notre ministère avec ceux des autres ministères de la Fonction Publique.

Pour la politique indemnitaire, nous souhaitons que soit abordée la question d'une augmentation globale des primes pour tous. Nous contestons le RIFSEEP, qui se base sur une rémunération liée aux fonctions et non plus au grade, tel que notre statut le prévoit.

Dans tous les groupes de travail, le SNTRS-CGT proposera des revendications concrètes. Nous nous engageons à informer et rendre compte des débats aux agents que nous représentons. Nous les appelons à se mobiliser comme nous le faisons en ce moment avec la pétition intersyndicale contre l'application du RIFSEEP au MESR !

Nous tenons aussi à renouveler notre opposition à la présence de la CPU dans ces groupes de travail, considérant que les négociations dans le Ministère de l'ESR doit se faire entre organisations syndicales représentatives et représentants du Ministère.

Pour nous permettre de travailler correctement ces dossiers, nous souhaitons connaître le nombre de réunions prévues par groupes de travail, et le plus tôt possible le calendrier prévisionnel pour 2016.